

BFB Le Comité Pro A5 a entamé son lobbying en faveur de la branche ouest

Projet unanimement soutenu

MARJORIE SPART

Deux semaines après sa création officielle, le Comité Pro A5 a tenu, hier à midi, sa première conférence en faveur de la branche ouest de l'autoroute de contournement de Bienne. Une quarantaine de politiciens, industriels, patrons et membres des autorités des communes environnantes étaient conviés, dans les locaux du BFB, à une séance d'informations sur la fameuse branche ouest de l'A5, dont le projet général avait été dévoilé fin mai déjà (voir notre édition du 23 mai) et qui est en consultation jusqu'au 22 juin.

Tous les orateurs invités ont réitéré la nécessité pour Bienne et toute la région de réaliser ce contournement. Le maire de Bienne Erich Fehr a expliqué que le Conseil municipal n'avait pas encore donné sa position officielle sur le sujet, «mais nous avons déjà longuement débattu des pour et des contre du projet. On ne construit pas une autoroute pour la beauté du geste, mais par nécessité, pour le bien de la population.» Erich Fehr



Barbara Egger-Jenzer a rappelé que le projet de la branche ouest mis en consultation publique était déjà le 2e projet général et qu'il n'y aurait pas de plan B... DANIEL TEUSCHER

s'est encore dit favorable à une jonction Bienne-Centre entièrement couverte, ce qui n'est pas le cas dans le projet cantonal.

La conseillère d'Etat Barbara

Egger-Jenzer, directrice des Travaux publics, a fait le point de la situation: «Après la consultation, le Conseil exécutif pourra avancer. Selon notre planification, le projet général pourrait être présenté au Conseil fédéral fin 2013.» D'un coût de 1,5 milliard de francs – financé à 87% par la Confédération et à 13% par le canton –, la branche ouest, avec ses tunnels de Port, Weidteile, et City, sa jonction Bienne-Centre et sa demi-jonction faubourg du Lac, devrait être opérationnelle en 2030, «si tout va comme prévu et que les travaux peuvent débuter en 2018», a précisé Barbara Egger-Jenzer. Elle a encore martelé que ce projet était réalisable et acceptable. Et que pour tout projet d'envergure, il fallait des compromis. «Il faut bien se rendre

compte qu'il n'y aura pas de plan B. Si d'aventure cette mouture devait susciter trop de désaccords, la Confédération pourrait perdre patience», a-t-elle encore souligné.

Le maire de Nidau, Adrian Kneubühler, a également soutenu la proposition cantonale de la branche ouest, «même s'il restera du trafic à Nidau. Ce projet a une envergure régionale que nous devons soutenir, pour notre économie et pour rendre la région encore plus attractive. Nous devons être solidaires, parce que la région possède encore un fort potentiel de développement.» Des orateurs qui ont parlé devant un public acquis à la cause de la branche ouest. ●

www.journaldujura.ch

Retrouvez notre dossier sur l'A5 sur notre site internet.

Une motion de plus

CONSEIL DE VILLE Jeudi soir, Alfred Steinmann (SP) a déposé une motion urgente interpartis demandant que le Conseil municipal soutienne une branche ouest de l'A5 qui soit supportable pour tous. Les motionnaires prient l'exécutif d'interférer auprès du canton et de la Confédération pour que le projet promette une couverture «la plus grande possible» des jonctions. Ils désirent également que la jonction du faubourg du Lac soit située derrière les lignes de chemin de fer. Finalement, ils demandent que les zones autour des jonctions Bienne-Centre et faubourg du Lac soient aménagées de manière à tenir compte des intérêts de tous et adaptées aux transports publics. ● MAS

CONSEIL MUNICIPAL Soutien à l'Armée du Salut

Le Conseil municipal a approuvé hier l'octroi d'un crédit additionnel de 126 000 fr. en faveur de l'Armée du Salut. L'institution dispose ainsi d'une subvention annuelle de 336 000 fr. en faveur du foyer de passage «Maison du Quai».

Ce montant a été admis à la répartition des charges cantonale et sera donc compensé dans les comptes municipaux par une rentrée équivalente. Cette décision permet à l'Armée du Salut d'abandonner le foyer de passage au Quai du Haut et de le déplacer à la rue Jakob 58, à Mâche. Les travaux sont en cours et l'ouverture est prévue pour cet été. Le foyer de passage pourra accueillir jusqu'à 25 personnes à la recherche d'un abri provisoire pour des raisons diverses.

Il s'agit essentiellement d'hommes seuls, parfois de femmes et de familles. La durée de séjour étant limitée, elles trouvent ensuite à se reloger ailleurs, après avoir bénéficié d'une aide bienvenue.

Le foyer de passage «Maison du Quai» est un maillon essentiel de la politique sociale à Bienne. Il complète l'offre en matière de logements d'urgence et de logements accompagnés.

Par ailleurs, le Conseil municipal demande au canton une plus grande participation aux frais dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte dans le futur système d'indemnisation. «Etant donné que l'Autorité tutélaire sera cantonalisée dès 2013, le canton doit prendre intégralement en charge les frais découlant des décisions de cette autorité», souligne le Conseil municipal. Il demande ainsi le respect de la décision du Grand Conseil. «La proposition du système d'indemnisation prévoit désormais partiellement une réglementation selon la charge de travail, et non une indemnisation au cas par cas, ce qui correspond à une diminution.»

De plus, les traitements et les frais de perfectionnement du personnel doivent être couverts, mais pas les frais d'infrastructure. Le Conseil municipal requiert une plus grande participation financière du canton.

L'exécutif a aussi pris connaissance du rapport de l'Association Biel-Bienne Chess concernant le Festival international d'échecs 2011 et a approuvé le contrat de prestations 2012 qui englobe la contribution de 175 800 fr. inscrite au budget communal 2012. ● C-VB

ESTIVALES MUSICALES

Les organisateurs se paient l'Ensemble vocal Lausanne

Les organisateurs des Estivales musicales ont frappé un grand coup pour cette 7e édition qui se déroule du 19 août au 2 septembre à Court, Tavannes, Reconvilier et à Bienne. Le directeur artistique de la manifestation, le pianiste Thierry Ravassard, ne cachait en effet pas son plaisir hier en annonçant la venue de l'Ensemble vocal Lausanne (EVL), le 2 septembre au Temple de Court: «Et en plus, l'EVL sera dirigé par son fondateur Michel Corboz!» Si la venue de l'EVL constitue le point d'orgue de ces Estivales musicales, c'est d'abord en raison de la réputation de cet ensemble. Formé de personnalités choisies par ses chefs, Michel Corboz et Guillaume Tournaire, l'EVL est composé d'un noyau de jeunes professionnels auxquels viennent s'adjoindre, selon les œuvres, des choristes de haut niveau. L'interprétation du Requiem de Brahms, qui clora ces Estivales musicales 2012, ne manquera pas d'attirer les amoureux de musique classique de toute la région.

Pour ceux que la musique de chambre rebute ou laisse indifférent, les organisateurs ont tenté une nouvelle fois de varier les genres et les époques. Il ne sera pas uniquement question de musique classique, puisque des liens sont tissés avec la littérature, par le biais de comédiens renommés. «Ce mélange rend notre festival unique en Suisse», ajoute Thierry Ravassard. Ainsi, le public ne manquera pas le mélodrame de Richard Strauss, qui a mis en musique un poème d'Alfred Tennyson, «Enoch Arden». Le comédien Didier Sandre ne lira pas des passages de l'œuvre du poète britannique, mais une adaptation du Français Jean-Marie Banaud. Dans cette histoire, le héros, un

pêcheur devenu armateur, Enoch Arden, quitte sa femme et leurs trois enfants pour partir en mer. Le bateau fait naufrage et il est porté disparu pendant dix ans. Entre-temps, son épouse s'est remariée, le croyant mort...

Les organisateurs, qui entendent se rapprocher de la population et rendre plus accessible la musique des Estivales, ont également mis sur pied des événements populaires. Ainsi, en guise d'ouverture, une fête populaire mettra le feu au village de Court, ou plutôt à la Ferme des Rompeux qui accueille l'événement. Quant à l'église de Chaindon, à Reconvilier, elle sera le théâtre d'une rencontre plutôt surprenante entre yodel et opérette, deux genres plutôt éloignés a priori...

Une étape à Bienne

Comme l'an dernier, les Estivales font une halte à Bienne, le jeudi 30 août, à la Salle de la Loge où la pianiste Dagmar Clottu, entourée de solistes de l'Orchestre symphonique de Bienne rendra honneur à Wolfgang Amadeus Mozart et à Richard Strauss.

Dotées d'un budget de 110 000 fr., les Estivales musicales font aussi la part belle au travail pédagogique. Les élèves de Reconvilier et de Court en salivent déjà, eux qui assisteront à des répétitions. A noter qu'en 2013, Malleray et Tramelan devraient accueillir au moins un concert. Autre projet prometteur en gestation: la création d'un chœur de 30 petits de Reconvilier qui monteront sur scène. ● VB

INFO

Plus de renseignements: Le programme complet ainsi que les informations concernant la billetterie peuvent être obtenus sur le site www.estivales-musicales.com

EN IMAGE



ARTHUR SIEBER

LONGUE-RUE

Une voiture part en fumée

Un véhicule a été incendié dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 1h à la Longue-Rue. A l'arrivée des sapeurs-pompiers de Bienne, l'incendie s'était déjà propagé à un second véhicule, lequel n'a été que faiblement endommagé. La première voiture (photo) a, elle, été complètement détruite. Personne n'a été blessé. Le montant des dommages s'élève à plusieurs milliers de francs. Cet incendie est-il lié à la série qui a débuté en novembre 2010? S'agit-il d'un cas isolé? La police n'exclut aucune piste. Depuis 18 mois, quelque 60 véhicules ont été incendiés dans la région. ● CPB-VB



Jeanne Perrenoud, vice-présidente des Estivales, et Thierry Ravassard, hier, à l'heure de la présentation du programme. DANIEL TEUSCHER

PUBLICITÉ

Un coup de pouce aux PME

L'épargne-logement stimule l'activité économique, ce qui génère des recettes fiscales supplémentaires.



17 juin
OUI
À L'ÉPARGNE-LOGEMENT

www.epargne-logement-oui.ch